AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0100
FR000077562-FS0040

16 janvier 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HIOLLE INDUSTRIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 janvier 2014, complété notamment par un courrier reçu le 16 janvier, la société par actions simplifiée Nem Invest[1] (5-7 rue de Monttessuy, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 janvier 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société HIOLLE INDUSTRIES et détenir 267 827 actions HIOLLE INDUSTRIES représentant 535 654 droits de vote, soit 2,84% du capital et 3,25% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions HIOLLE INDUSTRIES sur le marché.

[1] Contrôlée par Natixis Private Equity, elle-même contrôlée par Natixis.
[2] Sur la base d'un capital composé de 9 421 056 actions représentant 16 486 637 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.